

L'expérience de la passe*

Pierre BRUNO

« Puissant je suis sans force et sans pouvoir »
François Villon

1

Il y a la cure. On s'imagine savoir ce que c'est. Quelqu'un est allongé. Quelqu'un est assis derrière. Je considère qu'une psychanalyse a commencé quand Freud a renoncé à imposer ses mains sur la tête du patient ou de la patiente pour l'aider à se souvenir. « Imposer », voilà le mot-clé. La psychanalyse renonce à imposer. C'est pourquoi j'ai choisi comme exergue ce vers de François Villon : « Puissant je suis sans force et sans pouvoir. » La seule qualité qu'on puisse exiger d'un(e) psychanalyste est qu'il consente à être réduit, à la fin de la cure, à « un signifiant quelconque » après avoir été, à son début, sorti de l'anonymat et élu comme nom propre. *Untergang* (déclin, chute, disparition) du psychanalyste comme réalisation d'une psychanalyse.

Il y a la passe. La passe de Freud est d'avoir banni l'imposition des mains sur la tête du patient, qu'on appelle aussi « passe » dans ma langue et qui est le contraire de la passe inventée par Lacan en 1967. Celle-ci est une expérience, distincte de la cure. Sa condition : celui ou celle qui s'y engage doit être analysant(e) ; la passe n'a de sens qu'à questionner l'expérience de la cure. La passe est un *dérangement* (au sens où on parle de perturbation d'une ligne téléphonique ou d'interruption d'une tâche en cours) de la cure. Je rappelle sa procédure : l'analysant(e) fait une demande pour entrer dans le processus de la passe. Devenu passant, il tire au sort deux passeurs, désignés par leur analyste pour cette fonction. Il leur fait part, à chacun individuellement, de son témoignage concernant sa propre analyse (qu'elle soit ou non finie) et de ce qui l'a autorisé à se poser à son tour comme analyste (si c'est le cas, puisque rien n'interdit que le passant ne soit pas analyste). À la suite de quoi un jury se réunit. Il écoute, de la bouche de chaque passeur, le compte-rendu du témoignage du passant et juge, au final, si le passant est nommé ou non analyste de l'École (AE).

Comme on doit le souligner, puisque le jury n'a de contact direct ni avec le passant ni avec son analyste, c'est un dire, celui du passant, transmis par d'autres (les passeurs) qui est jugé. Le processus ainsi induit, qui mobilise en plus du passant sept personnes quand le jury est un cartel, est à la fois fragile et précaire. Les deux passeurs peuvent ne pas entendre le dire du passant ou le déformer. Les membres du jury peuvent être insatisfaits de nature ou d'idéologie, ou rendus sourds par un préjugé d'École. Autant d'occasions de fausser le processus. À cet égard, et j'indique là une divergence foncière avec l'École de psychanalyse du Champ lacanien, l'École n'est pas la condition de la passe, c'est la passe qui est condition de l'École. Enfin, au principe de la passe se trouve son caractère non obligatoire. Si elle l'était, le passage de l'analysant à l'analyste qu'elle est censée authentifier perdrait sa valeur d'acte puisque ce passage, n'étant validé que par une nomination *a posteriori* du jury, se verrait réduit rétroactivement à un essai sans risque qui laisserait à l'Autre le soin de dire si c'était une erreur. La passe serait ainsi transformée en examen de passage, voire en brevet professionnel. De la même façon, et pour les mêmes raisons, il est opportun de dissuader un analysant de faire la passe pour savoir s'il sera autorisé à être analyste afin de l'empêcher de faire abstraction de son acte.

Je viens d'évoquer le moment conclusif de la nomination. Quel est le statut de celle-ci ? Plusieurs collègues de l'École de psychanalyse Sigmund Freud tiennent que cette nomination nomme un réel, et c'est pour cette raison qu'ils n'approuvent pas la disposition qui, dans l'APJL, fait du titre d'AE un titre transitoire (un an). Ce à quoi j'objecte que, si nous suivons Lacan, c'est l'angoisse qui nomme le réel (il n'envisage pas le cas que ce puisse être l'extase, mais ce n'est pas exclu). Les AE seraient donc la présenteification de l'angoisse qui signifierait au groupe que l'institution prime sur l'association et l'administration de la psychanalyse sur sa finalité. Pourquoi pas ? Pour ma part cependant, je considère que la nomination du passant comme AE nomme le symbolique, c'est-à-dire fait de l'AE un symptôme, soit la marque non réductible de l'impossibilité pour un sens, quel qu'il soit, de résorber le réel.

La passe a pour enjeu de savoir, au sens de découvrir, si le passant, au point où il témoigne en être de sa cure, est en mesure de s'inscrire dans un lien social autre que les binômes maître/esclave, étudiant/professeur, hystérique/maître. Il doit pouvoir, qu'il fasse ou non profession d'analyste, occuper, dans la logique collective que promet, permet et promeut le discours analytique, cette place de rebut qui est structurellement nécessaire pour que la subjectivation de l'autre ne reste pas un vœu pieux. Le titre du dernier séminaire paru de Lacan résume cette logique collective : *D'un Autre à l'autre*. Dans ce titre, l'article indéfini (un) va avec Autre majuscule tandis que l'article défini (l') porte sur l'autre minuscule. Il suffit de contraposer le titre qu'aurait donné l'inversion des articles : *De l'Autre à un autre* pour être saisi par l'idée que ce titre aurait convenu pour la psychologie de groupe.

L'effacement est donc ce qui est exigible de la position de l'analyste, mais aussi de ce qu'on pourrait attendre d'une figure inédite de l'homme dans la civilisation, pour prendre le relais de « l'honnête homme » ou de « l'homme nouveau », à la condition que cet effacement ne soit pas ce dont on jouit, comme d'un sacrifice, et qu'il soit, précisément, l'effacement de l'Autre en soi, c'est-à-dire de ce qui prétend faire sens de ce que je suis. Cependant, cet effacement ne laisse pas rien, mais un rebut, une scorie. Est-ce ce petit tas de cendres blanches qui célèbre et commémore le départ inaugural de la Déesse blanche, l'Autre à jamais comme la désigne Lacan, ou celle dont aucun signifié n'est pensable ? Ce serait le stigmate de l'incastable du père. Je vous laisse en juger.

2

Cela étant, qu'est-ce qui fait qu'un analysant va répondre à cette exigence ? Il faut qu'il ait découvert, dans sa cure, qu'il ne se résume pas à être le produit du savoir de son histoire, savoir qu'il a construit dans sa cure. Cette construction est nécessaire, elle l'a conduit, dans un premier temps, à accepter et assumer sa filiation : « Moi, Hamlet le Danois », s'exclame Hamlet devant la tombe d'Ophélie. Mais elle est insuffisante. Le franchissement ne se situe pas là. Il a lieu dans le fait de réaliser que, quelles que soient les déterminations que je pourrais faire valoir pour expliquer qui je suis et me disculper de mon manque à être, je ne suis pas l'œuvre de mes parents ni de l'étant en général. Que je sois né est un événement sans cause, et je ne peux même pas choisir entre être le fruit du hasard ou celui d'une finalité. C'est dans ce non-lieu excluant tout signifiant que se choisit le corps. Cela implique qu'une frontière au moins ait été franchie, sachant que l'intégrale des vues que, dans une analyse, le sujet a pu prendre de l'inconscient, c'est-à-dire du savoir qui l'exile de son corps pulsionnel, n'est pas ce franchissement.

Cette frontière, je vais essayer de vous en donner une idée. Certes, vous en avez peut-être déjà une, à partir de votre expérience, ou à partir des lectures que vous avez pu faire, par exemple dans la revue *PSYCHANALYSE* qui s'est donné la tâche de publier les pièces de ce procès. Cependant, remarque banale mais décisive, ce n'est plus, contrairement à ce qui prévaut dans la clinique psychanalytique freudienne, l'analyste qui a le dernier mot, mais l'analysant qui, grâce à la passe, prend la parole non pour se rendre transparent à lui-même et aux autres, mais pour faire la découpe de son *je*, *je* qui a pris relief d'avoir rencontré, par l'analyse, son éclipse – ce qui le rend inobjectivable.

Cette frontière donc marque l'écart, qui relève de la pulsion et plus seulement de l'inconscient, entre actif et passif. Prenons le rêve, et la pulsion scopique qui est à l'œuvre dans tout rêve. Le rêveur est toujours au moins en deux points : celui d'où il voit se dérouler le rêve, celui où il est vu. S'il se reconnaît spontanément comme voyeur – c'est le point de vue du rêveur –, il faut une interprétation pour qu'il se reconnaisse dans ce qui est vu. C'est le pain quotidien du rêve et c'est une reconnaissance qui,

comme on le dit aussi, ne mange pas de pain puisqu'on peut se reconnaître dans le rêve d'un autre, comme le montre cet exemple que je choisis pour sa fraîcheur acide. Une analysante a comme partenaire un garçon dont elle n'est pas amoureuse. Ce garçon, qui ne croit ni à la psychanalyse, ni, dit-il, à l'inconscient, lui fait part cependant d'un rêve qui tient à une image : un camion. L'analysante lui demande alors quelles sont ses associations à propos de ce camion. Son ami rechigne d'abord à lui répondre puis lui dit : un camion frigo. Sur quoi elle lui réplique : « Le camion frigo, c'est moi. » Quelques jours après, elle le quitte. Du point de vue du savoir, cette interprétation est fautive. Le camion frigo du rêve, c'est bien plutôt lui, un obsessionnel semble-t-il assez réfrigérant. Mais, en interprétant l'image d'un rêve qui n'est pas le sien sans tenir compte ainsi du rapport de cette image vue dans le rêve avec le point d'où cette image est vue, à savoir le point de vue du rêveur, elle traite l'inconscient comme un supermarché d'images dans lequel elle peut choisir sa vérité : « Je suis un camion frigo », vérité d'autant plus infalsifiable qu'elle en fait la raison qui lui permet enfin de quitter ce compagnon non désiré.

Pour évoquer par un angle opposé le même problème, j'ai été frappé par la façon dont un jeune homme me demandait, à propos d'une tache de sang qu'il avait vue dans un rêve : « Mais est-ce que c'était du sang dans le rêve ? », comme s'il pouvait y avoir eu dans le rêve du sang réel. Il aurait voulu saisir, au-delà des images et des mots, le réel du rêve. Bien entendu, c'est impossible de cette façon, mais sa question est le signe d'une exigence qui est, dans l'analyse, à satisfaire. Le seul problème est : comment ?

C'est à cette question que peut répondre ou non le passant dans l'expérience de la passe, au moyen d'un appui qu'il prend dans l'expérience de la cure. À un premier niveau, pour reprendre la question de la frontière entre actif et passif, entre voir et être vu, c'est-à-dire en référence à la pulsion et non plus au seul inconscient, j'avancerai que cette frontière ne peut être franchie que si elle existe, qu'elle est inscrite comme telle. *Dans ce franchissement, il s'agit pour le sujet non plus de se reconnaître dans ce qui est vu mais de naître comme nouveau sujet dans ce qui est vu.* Dans les deux exemples précédents, j'ai noté d'un côté la mise entre parenthèses du point de vue du rêveur, qui laisse à la vérité son aire illimitée, de l'autre cet appel assez pathétique et sans espoir à un réel. Maintenant, il s'agit de savoir comment un réel peut être capté à partir de l'inscription de cette frontière pulsionnelle.

Voici un rêve, encore, où cette frontière est inscrite comme telle. Le rêveur se rêve au bord d'une ligne qui fait seuil pour lui, et en deçà de cette ligne. Il voit s'éloigner, de dos, un personnage pas très grand, portant un chapeau assez caractéristique. Ce personnage va jusqu'à l'horizon – deuxième ligne au-delà de laquelle commence l'inconnu, le non-visible par le rêveur. Dans une première série d'associations, le rêveur reconnaît dans ce chapeau celui d'une femme aimée, dont il est séparé. Puis, dans un second temps, il reconnaît dans cette silhouette le Kid, du film de Charlie Chaplin. Ce Kid, c'est donc lui, l'enfant, et par conséquent le point de vue d'où il voit cet enfant s'éloigner, c'est celui de

sa bien-aimée, à laquelle il s'est identifié. La frontière, donc, est inscrite, mais va-t-il la franchir, ce qui implique qu'il se sépare de son identification à cette femme et qu'il naisse ou renaisse dans le Kid qui s'avance dans l'exploration de l'horizon ?

3

Charlie Chaplin n'a pas tourné une suite du *Kid*, mais nous pouvons en dire quelque chose à partir du savoir psychanalytique en élaboration dans la passe. Reposons donc la question. La frontière existe, sera-t-elle franchie ? La condition pour que la frontière, une fois inscrite comme pulsionnelle, soit franchie, c'est d'abord l'avènement d'un *blanc* dans le transfert, moment de vide qui évoque l'expression de Lacan dans « Du *Trieb* de Freud ou le désir du psychanalyste » : la libido devient « couleur-de-vide ». Ce blanc émerge au moment où sont disjoints le sujet supposé savoir et l'analyste. Sans doute, jamais le second ne se superpose parfaitement au premier, mais, dans ce moment, ils sont radicalement disjoints. C'est d'une déchirure dans le tissu du transfert qu'il s'agit et, au verso du tissu déchiré, l'analysant éprouve alors ne pas pouvoir lui-même prendre le relais d'être le sujet du savoir que son analyste a cessé de pouvoir être. La possibilité est alors offerte à l'analysant de devenir passant. Il fera part ainsi à d'autres, qui ne sont pas son analyste, de ce blanc survenu dans la relation à celui-ci, blanc à partir duquel il peut renaître à l'horizon, et il en recevra en retour soit une nomination, soit *a minima* un prendre acte de ce qu'il a dit.

Qu'est-ce qui s'ensuit de cette mutation concernant la relation à l'Autre ? Du fait de cette double éclipse, « désêtre de l'analyste d'un côté, destitution subjective de l'Autre », pour ne pas laisser en souffrance les termes si justement pesés de Lacan, l'Autre qui sait, c'est-à-dire l'inconscient, est rompu par une barre, A (A barré), qui scinde l'Autre de lui-même, c'est-à-dire l'empêche de s'identifier à l'Un. Cette scission interne résulte de l'échec de l'inconscient à se faire *savoir de*, que ce soit de l'analyste ou que ce soit de l'analysant. C'est pourquoi, commente Lacan dans sa leçon du 10 mai 1977, ce n'est pas que l'Autre ainsi rompu soit nié : « L'analyse, à proprement parler, énonce que l'Autre ne soit rien que cette duplicité. »

A étant rompu, le mirage de la parole pleine entretenu un temps par Lacan tombe. Il n'y a aucun sens qui permettrait à l'Autre de ne pas être rompu. Chacun sait, par expérience, que je ne me pose pas la question du sens de la vie quand je suis amoureux, par exemple. Quand le désir est là, la question du sens n'a plus de sens.

4

Encore, et enfin, deux questions – insistantes. Cette mutation, dont j'ai tâché de vous donner les coordonnées (blanc et frontière), a-t-elle lieu toute dans la cure, la passe

comme expérience commandée par le dispositif que l'on sait n'étant alors que le moment de témoignage hors cure de ce qui a passé dans la cure, ou bien y a-t-il des cas où ce franchissement ne se conclut que dans l'expérience de la passe, hors la cure ? Deuxième question : l'expérience de la passe a-t-elle comme seule fonction de vérifier ou de permettre cette mutation ?

Quant à la première question, l'expérience, de mon point de vue, a tranché : ce qu'on appelle « passe dans la passe » existe. Il me semble qu'on peut l'expliquer de la façon suivante : s'engager dans la passe est, toujours, un recours contre le lien transférentiel propre à la cure. Que la conjoncture soit celle d'un acting out de l'analyste ou de l'analysant, de structure la passe est un recours contre la cure. C'est un processus d'instruction de la cure, qui est, au sens strict, mise en examen. Du coup, le fait de pouvoir parler en dehors de l'adresse transférentielle à l'analyste peut être, au cas par cas, la condition nécessaire pour que ce que j'ai appelé blanc dans le transfert ait pour conséquence son envers topologique : le blanc du je. Je renvoie sur ce point à l'intervention faite par Martine Noël à Lyon. Cela ne veut pas dire que la cure est finie. Dans le meilleur des cas elle sera finie quand la fonction phallique aura été épurée de la geméllité entre jouissance et vérité pour s'en tenir à dénoter le faux. Mais, avec la passe, c'est du premier acte, *πρωτου αγειν*, qu'il s'agit, et nulle fin psychanalytique ne peut se prévaloir de s'en passer.

Voyons la deuxième question. Bien entendu, même dans le cas où l'expérience de la passe aurait pour unique fonction de vérifier la mutation, elle permet de recueillir et d'articuler un savoir, ce qui en justifie déjà l'intérêt. Si j'avais disposé d'un peu plus de temps, j'aurais traité ce point. Par la passe, le savoir déloge la vérité de sa place, dont il fait une place vide autour de laquelle il s'articule. Il est alors non plus un savoir cumulatif dont la finalité serait de s'égaliser à la vérité à la fin des temps, mais « le savoir du psychanalyste », c'est-à-dire ce qui permet au fini de transcender l'infini.

Relevons ceci : alors que la proposition de 1967 est plutôt centrée sur l'objectif d'une sélection des analystes, la note italienne, de 1974, va au-delà. Elle vise à constituer un ensemble tel que pour y entrer il faudrait y être autorisé par l'expérience de la passe. Cette proposition est très différente de celle faite par Miller en 1984, dite « Question de Madrid », qui instaurait deux passes, l'une pour être nommé AE, l'autre pour entrer dans l'École. Dès lors l'une était forcément *sur* et l'autre *sous*, ce qui faussait les deux. En revanche, en 1974, l'idée de Lacan était la constitution d'un graphe dont la loi d'extension, élément par élément, serait celle d'une logique collective, c'est-à-dire d'une logique fondée sur un Autre rompu (A) et non sur l'identification, quelle qu'elle soit, à un Autre susceptible de consister. Je souligne deux traits concrets de cette logique collective. Le passant se dé-privative, puisqu'il consent à livrer aux passeurs sa « part maudite » qui, par ce passage au public, authentifie sa désacralisation. C'est d'ailleurs ce dont Freud

avait montré la voie en révélant ses rêves au public. Le passant s'adresse à l'autre qui n'est plus un Autre. En retour, il attend de ces autres qu'ils l'entendent. S'il n'est pas entendu, et si les autres, passeurs et/ou jury, à cause de leur carence, ne le nomment pas, la logique s'interrompt. Cela veut dire que, parmi ces autres, au moins un « prisonnier » n'a pas su discerner le noir et le blanc.

Cette allusion au prisonnier m'autorise à dire que la nomination elle-même est une libération – libération aussi bien pour le nommé que pour ceux qui ont œuvré à la nomination. L'idée qu'elle puisse être le billet d'entrée dans une caste est en revanche terrifiante. Enfin, quand la non-nomination relève d'une défaillance des passeurs et/ou du jury, elle a des conséquences sur le passant. Il ne lui sera pas possible, si même c'est envisageable, de ne pas assumer la charge de la faute. Sans doute, en particulier si le franchissement a été conclu dans la cure, il pourra s'en relever, mais ce ne sera pas sans un dommage : il sera de toute façon retardé. Dès lors, si cela est, il en découle que, même dans le cas où l'effet-pour-soi a eu lieu dans la cure, c'est le moment de la nomination ou pas qui doit être considéré comme le moment conclusif de la passe. La nomination n'est pas celle d'une personne, c'est la reconnaissance d'un *πρωτου αγειν* ayant mobilisé plusieurs autres que le passant – dont bien entendu l'analyste du passant, que je réintroduis ici. D'ailleurs, dans la première version de la proposition de 1967, Lacan proposait que la nomination d'un AE entraîne celle de son analyste. C'était, effectivement, mettre ou remettre la psychanalyse à l'endroit. Le dernier mot est à l'analysant.